

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 13 janvier 2020**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce treizième jour du mois de janvier deux mille vingt, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Madame Danye Simard, Conseillère  
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, Conseiller  
Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Absent (s) : Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

M. Alexandre Girard, Maire, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre 2019, de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 et de la séance extraordinaire du budget du 17 décembre 2019;
5. Adoption du règlement #228-83 de taxation pour l'aqueduc, égout, vidange pour fosse septique, collecte et enfouissement des ordures ainsi que la valorisation des matières résiduelles pour l'année 2020;
6. Adoption du règlement #228-82 relatif à la fermeture de certains chemins pour la période hivernale;
7. Adoption du règlement #228-81 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 228-35 dans le but de permettre la classe d'usages « HB » dans certaines zones du périmètre urbain et de créer la zone H-35 à même la zone AF-16;
8. Résolution pour établir le taux de taxe foncière pour l'année 2020;

9. Augmentation 2020 pour les employés sans contrat;
10. Renouvellement à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);
11. Demande de subvention pour Emploi été 2020;
12. Invitation au Gala Charlevoix reconnaît 2020;
13. Renouvellement de la publicité dans le feuillet paroissial pour 2020;
14. Demande de subvention pour discrétionnaire;
15. Demande de soutien financier pour la tenue de la 14<sup>e</sup> édition du Collectif jeunesse de services (CJS) de Charlevoix à l'été 2020;
16. Achat camion RAM 5500;
17. Vacances à Serge Dufour;
18. Varia;
19. Comptes à ratifier de décembre 2019;
20. Comptes à payer de décembre 2019;
21. Salaires du mois de décembre 2019;
22. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
23. Période de questions allouée aux contribuables;
24. Levée de l'assemblée;

RÉSOLUTION 2020-01-4468

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

**4 - ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 17 DÉCEMBRE 2019**

RÉSOLUTION 2020-01-4469

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les procès-verbaux du 2 décembre et du 17 décembre 2019 soient, par la présente, adoptés tels que rédigés et produits aux membres de ce Conseil.

**5 – ADOPTION DU RÈGLEMENT #228-83 DE TAXATION POUR L'AQUEDUC, L'ÉGOUT, LA VIDANGE POUR FOSSE SEPTIQUE, LA COLLECTE ET L'ENFOUISSEMENT DES ORDURES AINSI QUE LA VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2020**

RÉSOLUTION 2020-01-4470

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ADOPTER le règlement #228-83 de taxation pour l'aqueduc, l'égout, la vidange pour fosse septique, la collecte et l'enfouissement des ordures ainsi que la valorisation des matières résiduelles pour l'année 2020.

**6- ADOPTION DU RÈGLEMENT #228-82 RELATIF A LA FERMETURE DE CERTAINS CHEMINS POUR LA PÉRIODE HIVERNALE;**

**RÉSOLUTION 2020-01-4471**

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ADOPTER le règlement #228-82 relatif à la fermeture de certains chemins pour la période hivernale.

**7- ADOPTION DU RÈGLEMENT #228-81 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 228-35 DANS LE BUT DE PERMETTRE LA CLASSE D'USAGE « HB » DANS CERTAINES ZONES DU PÉRIMÈRE URBAIN ET DE CRÉER LA ZONE H-35 À MÊME LA ZONE AF-16**

**RÉSOLUTION 2020-01-4472**

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ADOPTER le règlement #228-81 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 228-35 dans le but de permettre la classe d'usages « HB » dans certaines zones du périmètre urbain et de créer la zone H-35 à même la zone AF-16.

**8 – RÉSOLUTION POUR ÉTABLIR LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2020**

**RÉSOLUTION 2020-01-4473**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'établir le taux taxe foncière pour l'année 2020 à 1,15\$ du 100\$ d'évaluation.

**9 – AUGMENTATION 2020 POUR LES EMPLOYÉS SANS CONTRAT**

**RÉSOLUTION 2020-01-4474**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les employés sans convention collective soient augmentés de 2,5% à compter du 1er janvier 2020.

**10- RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

**RÉSOLUTION 2020-01-4475**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle l'adhésion de la Directrice générale, secrétaire-trésorière pour un montant de 477\$ plus taxes et les assurances pour un montant de 375\$ pour l'année 2020 à l'Association des Directeurs municipaux du Québec (A.D.M.Q.).

## **11 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR EMPLOI ÉTÉ 2020**

### **RÉSOLUTION 2020-01-4476**

CONSIDÉRANT la date limite du 25 janvier 2020 pour déposer une demande à Emploi Été Canada 2020;

IL EST PROPOSÉ par la conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QU'une demande soit déposée au gouvernement concerné afin d'obtenir une subvention salariale pour quatre emplois pour le terrain de jeux en 2020 pour une période de huit (8) semaines à 40 heures par semaine;

QUE la différence du taux horaire qui n'est pas remboursable par le projet soit absorbée par la municipalité;

QUE la directrice générale, Mme Marcelle Pedneault, soit dûment autorisée à signer tous les documents reliés à cette demande.

## **12 – INVITATION AU GALA CHARLEVOIX RECONNAÎT 2020**

### **RÉSOLUTION 2020-01-4477**

CONCERNANT une invitation au Gala Charlevoix Reconnaît 2020 qui se tiendra le 30 janvier 2020 au Fairmont Le Manoir Richelieu;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER un billet au coût de 242.59\$ incluant les taxes pour M. le maire Alexandre Girard et d'autoriser le paiement.

## **13 – RENOUELEMENT DE LA PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL POUR 2020**

### **RÉSOLUTION 2020-01-4478**

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'annonce publicitaire dans le feuillet Paroissial;

CONSIDÉRANT que le feuillet paroissial est un moyen de communication utilisé pour promouvoir plusieurs activités communautaires;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 172.46 \$ taxes incluses pour un espace publicitaire dans le Feuillet Paroissial pendant 52 semaines.

## **14 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR DISCRÉTIONNAIRE**

### **RÉSOLUTION 2020-01-4479**

CONSIDÉRANT que nos chemins municipaux ont besoin d'être entretenus chaque année;

CONSIDÉRANT qu'années après années, les chemins se détériorent et ont besoin de travaux afin de les garder sécuritaires pour les automobilistes ainsi que pour les citoyens de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

QUE le conseil municipal demande à madame Émilie Foster, Députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré, une aide financière discrétionnaire de 30 000\$ pour l'entretien de nos chemins municipaux.

**15 – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA TENUE DE LA 14<sup>e</sup> ÉDITION DU COLLECTIF JEUNESSE DE SERVICE (CJS) DE CHARLEVOIX À L'ÉTÉ 2020**

**RÉSOLUTION 2020-01-4480**

CONSIDÉRANT une demande de soutien financier pour les activités de l'organisme Collectif jeunesse de service (CJS);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande.

**16 – ACHAT CAMION RAM 5500**

**RÉSOLUTION 2020-01-4481**

Il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères suivants :

De faire l'achat d'un camion 2020 Ram 5500 châssis-cabine Tradesman cabine simple 4X4 Chez Clermont Chrysler Dodge Jeep Ram inc au montant de 73 265\$ taxes incluses. Pour le paiement du camion on va prendre 23 265\$ dans le surplus accumulé au 31 décembre 2019 et un montant de 50 000 à même la subvention volet entretien des routes locales de 134 106\$.

**17 – VACANCES À SERGE DUFOUR**

**RÉSOLUTION 2020-01-4482**

**18 – VARIA**

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la semaine de vacances de Serge Dufour du 18 au 25 février 2020;

**19– COMPTES À RATIFIER DE DÉCEMBRE 2019**

**RÉSOLUTION 2020-01-4483**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration:	21 176,12 \$
Eau potable :	<u>0 \$</u>
Total:	21 167,12 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS : 2440, 2441, 2443, 2444, 2451, 2452, 2453, 2454

## **20 – COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2019**

### **RÉSOLUTION 2020-01-4484**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de décembre 2019 au montant de 12 569,25 \$ et pour le mois de janvier 2020 au montant de 51 363,13 \$;

Fonds d'administration pour décembre 2019 :	13 767.93\$
Eau potable pour décembre 20189:	<u>390.23\$</u>
TOTAL décembre 2019 :	14 158.16\$
Fonds d'administration pour janvier 2020 :	<u>7 065.78\$</u>
TOTAL janvier 2020 :	21 223.94\$
<b>Grand total :</b>	<b>21 223.94\$</b>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2019 et janvier 2020 au montant de 21 223.94\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 21 223.94\$

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

## **21 – SALAIRES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019**

### **RÉSOLUTION 2020-01-4485**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois décembre 2019 au montant de 16 234.03\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de décembre 2019 au montant de 16 234.03\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO 2435, 2436, 2437, 2439, 2442, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2455, 2456

## **22 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

## **23 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

**24 – LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2020-01-4486**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19 heures 34 minutes.

---

Alexandre Girard  
Maire

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale, sec-trés

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l’article 201 du Code municipal, à l’approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 3 février 2020.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.